CHIEN SANS LAISSE DANGER DE MORT

Pourquoi ce flash ?
2 accidents en 1 semaine dont la mort d'un chien !!!

LES TEMOIGNAGES

Le mercredi 12/06 à 17h, à l'entrée piéton du parc,
Je venais de refermer le portail lorsque mes deux chiens, tenus en laisse ont été agressés par un labrador.
Le labrador s'est jeté sur le plus petit de mes chiens (3kgs500). Il l'a attrapé dans sa gueule, l'a balancé dans tous les sens, il le jetait et le reprenait, il l'a retourné avec une force incroyable. Le maître a finalement réussi à le maitriser mais le mal était fait.
Mon chien est mort chez le vétérinaire 30 minutes après cette attaque.

En allant à une réunion au Château vers 8h30 le mercredi 5/06, j'ai été agressé sur le parking par un chien qui m'a mordu aux deux jambes, le haut du mollet et l'intérieur du genou.
Démarches : urgences à la Francilienne, certificat médical avec **5 jours d'ITT** et déclaration à l'assurance.
Dommages et séquelles :
- Pantalon percé et tâché de sang
- Multiples plaies et ecchymoses.

LES RECOMMANDATIONS

Vous êtes responsable de votre animal qui **doit être tenu en laisse** dans le parc comme dans tous les lieux publics.

Des panneaux à l'entrée du parc vous rappellent les règles à respecter.

LES SANCTIONS

Vous êtes **pénalement et civilement responsable** de votre animal :

Chien divagant
→ **amende 4ème classe 750 €** dans la prairie, les sous-bois et autour de l'étang (art. R. 428-6 Code Environnement).
→ **amende de 2ème classe 150 €** dans les rues et aussi dans les chemins du parc (art. R. 622-2 Code pénal).

Atteinte involontaire à l'intégrité de la personne ayant entraîné une incapacité totale de travail de moins de trois mois → **2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende** (article 2222-20-2 du code pénal).
Par ailleurs, vous devez déclarer la morsure à la mairie de votre commune de résidence qui peut soumettre votre chien à une évaluation comportementale qui risque de conduire à **l'euthanasie de l'animal.**

Si votre chien mord un autre animal, vous risquez une **contravention de 3ème classe 450€** (Article R653-1 du code pénal).